

**Gestion du portefeuille - Assurance crédit
Rapport de vérification final
Rapport n° 06/10
30 mars 2010**

Distribution

- Dest : Président et chef de la direction
Premier vice-président et chef de la direction financière
Premier vice-président, Assurances
Vice-président et contrôleur général
Vice-président, Centre d'expertise en assurance et Groupe CARD
Vice-président, Souscription en assurance crédit
Vice-président et chef de la gestion des risques
Vice-président, Gestion du portefeuille
Directeur de groupe, Évaluation des risques et Gestion du portefeuille
Directeur, Évaluation des risques et Gestion du portefeuille, Transport
Directeur, Relations et Gestion des actifs
- c.c. : Premier vice-président, Services juridiques et secrétaire
Premier vice-président, Ressources humaines
Premier vice-président, Développement des affaires
Premier vice-président, Groupe des produits de financement
Premier vice-président, Solutions technologiques et d'affaires
Directeur de groupe, Normes de crédit et Évaluation par points
Vice-président, Planification stratégique et Communications
Directeur de groupe, Planification et Relations avec le gouvernement
Directeur principal, Bureau du vérificateur général
Directeur de groupe, Bureau du vérificateur général

Équipe de vérification :
J. Rosenbaum
A. Lowe
T. Wilson

Vice-présidente, Vérification interne
M. Ryan

Introduction

Conformément au plan de vérification, la Vérification interne d'EDC a réalisé une vérification de la gestion du portefeuille portant sur l'assurance crédit. La gestion de portefeuille comprend l'ensemble des activités de surveillance planifiées et effectuées en continu qui visent à détecter les changements propres au risque de crédit après la structuration des transactions. Elle comprend les stratégies et les outils d'atténuation des risques utilisés pour gérer les engagements, les mesurer et en rendre compte à la direction et au Conseil d'administration. La *Politique de surveillance et d'examen du crédit* définit les normes de surveillance des engagements de crédit d'EDC contractés par le Groupe du financement et le Groupe des assurances, et établit les processus à suivre pour évaluer les changements dans l'évaluation du risque de crédit. L'objectif de la *Politique* est de faire en sorte que les engagements de crédit d'EDC fassent l'objet d'une surveillance adéquate et, si des interventions postérieures à la prise des engagements s'imposent, de préciser les responsabilités en matière de prise de décisions et de communication de l'information qui se rattachent à ces interventions. Le portefeuille d'engagements de crédit d'EDC se compose d'assurance crédit, de prêts, de cautionnements et d'obligations de financement au titre du commerce extérieur.

Objectifs et portée de la vérification

Le présent rapport renferme les constatations de la vérification de l'assurance crédit faisant partie du portefeuille d'EDC. L'objectif général de la vérification consistait à évaluer l'efficacité de la conception des contrôles s'appliquant aux engagements relatifs à l'assurance crédit à l'intérieur du processus de gestion du portefeuille, à savoir :

- les changements du risque de crédit postérieurs à la structuration des engagements;
- l'évaluation du risque de crédit global du portefeuille d'obligations au titre de l'assurance crédit;
- les activités d'atténuation du risque de crédit (réassurance, couverture, etc.).

Dans le cadre de la vérification de la gestion du portefeuille portant sur les engagements en matière d'assurance crédit, nous nous sommes intéressés aux aspects suivants du cadre de gestion des risques d'entreprise d'EDC (ERM) : assurance, conformité, gestion du changement et harmonisation, traitement des transactions, gouvernance, concentration au niveau du portefeuille et des systèmes, et répartition du capital.

Le travail de vérification sur le terrain a été effectué au cours des mois d'octobre 2009 à mars 2010.

Opinion de la Vérification interne

Selon nous, le processus de gestion du portefeuille s'appliquant aux engagements en matière d'assurance crédit est **bien contrôlé**¹. Aucun problème majeur² de contrôle n'a été constaté durant les travaux. Deux problèmes modérés ont cependant été constatés et sont décrits ci-après.

Constatations de la vérification et recommandations

1. Rapports sur les engagements en matière d'assurance crédit

Chaque trimestre, un rapport de gestion du risque destiné au Conseil d'administration est préparé, dans lequel on trouve une analyse des engagements de crédit, dans une perspective globale et selon une ventilation par secteur industriel, pays et principaux débiteurs, et en fonction des seuils prévus dans la politique. Les engagements au titre de l'assurance crédit sont inclus dans ce rapport à titre d'information, mais ils ne figurent pas dans les totaux fournis dans une perspective globale et selon une ventilation par secteur industriel, pays et principaux débiteurs, et ils ne sont pas non plus comparés aux seuils prévus dans la politique. Comme les engagements au titre de l'assurance crédit sont par nature de courte durée et que les risques associés à ces produits diffèrent des risques associés aux produits à moyen et long terme, il est difficile de structurer les données consolidées de manière qu'elles aient un sens pour les lecteurs des rapports. Il faudrait toutefois que l'analyse de conformité aux seuils prescrits tienne compte du risque de crédit global représenté par toutes les sources d'engagements au sein de la Société. Nous recommandons par conséquent au Bureau de gestion du risque (RMO) de s'entendre avec le v.-p., Souscription en assurance crédit sur un calendrier pour intégrer les engagements au titre de l'assurance crédit aux autres engagements de crédit d'EDC à l'intérieur d'un cadre de limitation du risque de crédit.

Constatation : Problème modéré

Responsables de l'intervention : V.-p., Gestion du portefeuille, en collaboration avec le v.-p., Souscription en assurance crédit

Date d'échéance : Quatrième trimestre 2010

¹ Nos opinions standard de vérification sont les suivantes :

- **Contrôles forts** : Des contrôles clés ont été efficacement conçus et fonctionnent comme prévu. Des contrôles internes exemplaires existent. Les objectifs du processus vérifié seront très probablement atteints.
- **Bien contrôlé** : Des contrôles clés ont été efficacement conçus et fonctionnent comme prévu. Les objectifs du processus vérifié seront probablement atteints.
- **Possibilités d'amélioration des contrôles** : Un ou plusieurs contrôles clés n'existent pas, ne sont pas bien conçus ou ne fonctionnent pas comme prévu. Il se peut que les objectifs du processus ne soient pas atteints. Du point de vue des finances et/ou de la réputation, l'incidence sur le processus vérifié est plus qu'insignifiante. De promptes mesures s'imposent.
- **Non contrôlé** : De nombreux contrôles clés n'existent pas, ne sont pas bien conçus ou ne fonctionnent pas comme prévu. Les objectifs du processus ne sont probablement pas atteints. Du point de vue des finances et/ou de la réputation, l'incidence sur le processus vérifié est importante. Des mesures doivent être prises immédiatement.

² Cotes attribuées aux résultats de la vérification :

- **Problème majeur** : Un contrôle clé n'existe pas, est mal conçu ou ne fonctionne pas comme prévu et le risque financier et/ou de réputation est plus qu'insignifiant. L'objectif du processus sur lequel porte le contrôle ne sera probablement pas atteint. Des mesures correctives sont requises pour que les contrôles soient rentables et/ou que les objectifs du processus soient atteints.
- **Problème modéré** : Un contrôle clé n'existe pas, est mal conçu ou ne fonctionne pas comme prévu et le risque financier et/ou de réputation pour le processus est plus qu'insignifiant. Cependant, un contrôle compensatoire existe. Des mesures correctives sont requises pour éviter de compter uniquement sur les contrôles compensatoires et/ou pour s'assurer que les contrôles sont rentables.
- **Problème mineur** : Faiblesse dans la conception et/ou dans le fonctionnement d'un contrôle qui n'est pas un contrôle clé. Il est peu probable qu'il y ait des répercussions sur la capacité d'atteindre les objectifs. Des mesures correctives sont suggérées pour s'assurer que les contrôles soient rentables.

2. Atténuation du risque

L'un des rôles importants du Groupe des relations et de la gestion des actifs (RAM) est d'offrir des solutions de gestion du risque lié aux engagements et au portefeuille sous forme de réassurance et d'autres produits pour couvrir la totalité des obligations éventuelles du Groupe des assurances. À l'heure actuelle, le Groupe RAM n'est pas assujéti à un cadre opérationnel couvrant de manière détaillée toutes les activités, stratégies et délégations de pouvoirs approuvées en vue de réduire le risque que le portefeuille des assurances d'EDC ne subisse des pertes importantes. En conséquence, les activités de transfert du risque se limitent à certains produits de réassurance. La Vérification interne recommande d'établir officiellement le mandat du Groupe RAM pour y préciser la stratégie, les instruments et les budgets dont il dispose, en fonction d'un degré d'appétence pour le risque donné. De plus, des indicateurs de rendement clés devraient être adoptés pour le Groupe pour que l'on puisse mesurer l'influence et l'efficacité de ses activités.

Constatation : Problème modéré

Responsable de l'intervention : Directeur, Relations et Gestion de actifs

Date d'échéance : Premier trimestre 2011

Conclusion

Les constatations et les recommandations de la vérification ont été communiquées à la direction, qui les a acceptées et a élaboré des plans d'action, dont la mise en œuvre devrait se faire au plus tard au premier trimestre de 2011. Nous tenons à remercier la direction de son soutien tout au long de la vérification.